

COMMUNE DE BRIGNOLES – 83170
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE - MAPA

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de Brignoles – Direction de la Commande Publique – Hôtel de ville – 9 Place Carami – B.P. 307 – 83177 BRIGNOLES Cedex – Tél. : 04.94.86.22.17 - Email : dcp@brignoles.fr

Adresse Internet générale du pouvoir adjudicateur : <https://www.brignoles.fr>

Adresse Internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Type de pouvoir adjudicateur et activités principales : Collectivité territoriale.

Le Pouvoir Adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet de l'accord-cadre : Travaux d'entretien, de réparation, de création ponctuelle de la voirie et de ses dépendances sur quatre ans.

Type d'accord-cadre : Il s'agit d'un accord cadre mono attributaire conclu sous la forme d'un marché public de travaux à bons de commande avec un montant minimum et un montant maximum de commande, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande et passé en procédure adaptée dans le cadre des dispositions des articles L.2123-1, R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du code de la commande publique.

Caractéristiques de l'accord-cadre :

Ce marché concerne la mise à disposition de matériel et personnels pour des travaux préparatoires, des travaux de maçonnerie, de terrassement, de canalisations, d'ouvrages préfabriqués, de structure de chaussée, de mobilier urbain, de signalisation verticale et de recollements.

Il s'agit d'un accord cadre mono attributaire à passer avec un montant annuel minimum de commandes de 100 000 € H.T et un maximum annuel de commande de 1 000 000 € H.T.

Le montant minimum de commandes sur 4 ans s'élève donc à 400 000 € H.T. et le montant maximum de commandes sur 4 ans à 4 000 000 € H.T.

Le marché commence à sa date de notification. Sa durée est fixée à 12 mois dans la limite du montant maximum d'engagement prévu ci-dessus. Il est renouvelable 3 fois par reconduction expresse par période de 12 mois.

A titre indicatif, la dépense moyenne annuelle pour le marché couvrant la période 2022/2026 a été d'environ 951 617 € H.T. (informations complémentaires dans le règlement de consultation – article 1 «Objet de la Consultation».

Ce modèle de marché existe sur la commune de Brignoles depuis 2010. Quatre marchés ont ainsi été conclus pour les périodes suivantes : 2010 à 2013 (trois ans), 2013 à 2017 (quatre ans), 2017 à 2021 (quatre ans) et 2022 à 2026 (quatre ans).

CPV : 45233141-9 (travaux d'entretien routier)

Code NUTS : FRL05

Variantes : non autorisées.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours.

Modalités de financement : Fonds propres.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaires du marché : Marché conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés conjoints ou solidaires

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français

Unité monétaire utilisée : L'euro

Date limite de réception des offres : le 27 Avril 2026 à 17h00

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Conditions fixées aux articles, R.2142-1 à R.2142-14 et R.2143-11 et R.2143-12 du code de la commande publique et précisées dans le règlement de consultation. Le candidat devra en particulier fournir :

- **Imprimé Cerfa DC1** téléchargeable sur <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) à compléter,

- **Imprimé Cerfa DC2** téléchargeable sur <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> à compléter.

- Copie du ou des **jugements prononcés**, si le candidat est en redressement judiciaire

- **Attestation sur l'honneur** du candidat concernant les interdictions de soumissionner visées aux articles L.2141-1 à L.2141-5 ; L.2141-7 à L.2141-10 du code de la commande publique (dater et signer la déclaration sur l'honneur **jointe** au Dossier de Consultation des Entreprises (D.C.E.))

- Renseignements sur le **respect de l'obligation d'emploi** mentionnée aux articles L.5212-1 à L.5212-4 du code du travail. (si DC1 non produit).

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières **d'autres opérateurs économiques**, le candidat produit les **mêmes documents** concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public.

Justifications à produire concernant les références professionnelles et la capacité technique :

- **Liste des travaux** exécutés au cours des cinq dernières années appuyée, si possible, d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux.

- **Certificat(s) de qualité ou de capacité** délivré(s) par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment, certificats de qualifications professionnelles ou de conformité à des spécifications techniques.

N.B : Conformément aux articles R2143-13 et R2143-14 du Code de la Commande Publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit. Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qu'ils ont déjà transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés, suivants : Valeur technique : 60 % - Prix : 40 %.

Modalités d'obtention du dossier de consultation : Gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr

Conditions de remise des offres :

Conformément aux dispositions de l'article R.2132-7 du code de la commande publique, les offres devront obligatoirement être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr (aux conditions indiquées dans le Règlement de la Consultation). Renseignements d'ordre administratif :

Mairie de Brignoles - Direction de la Commande Publique suivant les coordonnées indiquées ci-dessus.

Renseignements d'ordre administratif et technique : Directement sur la consultation publiée sur le site acheteur www.marches-securises.fr

Direction de la Commande Publique suivant les coordonnées indiquées ci-dessus.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – BP 40510 – 83041 Toulon Cedex 9 – Tél. : 04.94.42.79.30 – Fax : 04.94.42.79.89 - Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.

- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).

- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).

- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.

- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.

- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 du code de justice administrative.

- Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi à la publication : Le 27 Mars 2026